

# L'écho

## des Liébautains

BULLETIN  
MUNICIPAL  
ESTISSAC

N° 28  
JANVIER 2022



Vue du Haut  
du Noyer Ferrat  
janvier 2022

Vue du Haut  
du Noyer Ferrat  
août 2021

## SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 6 Vie municipale
- p. 8 Les silos
- p. 17 Rétrospective
- p. 18 Portrait
- p. 19 Plein feu sur...
- p. 23 Retour en images
- p. 28 Vie scolaire
- p. 31 Vie associative
- p. 37 Cadre de vie
- p. 41 Vie professionnelle
- p. 42 Actualités
- p. 43 Agenda - Etat civil

### Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand  
10190 ESTISSAC  
Tél. : 03.25.40.41.43  
mairie.d-estissac@wanadoo.fr



Directeur de la publication :  
Annie DUCHÊNE, Maire d'Estissac

Comité de rédaction : Claudie GEST,  
Fabien VINCENT, Marie-Claude GRITTI,  
Vincent JEANNEL, Céline BEAUVOIS,  
Stéphanie BIRÉ, Christine BONNEL,  
Laetitia CAMPOROTA.

Ont également collaboré à l'élaboration  
de ce numéro : Iudi GODIN, Brigitte  
JULLION, sauf mention spéciale.

Nombre d'exemplaires : 1100  
Création et impression : Imprimerie  
La Renaissance labélisée Imprim'Vert.  
Janvier 2022

Photos : ©Michel GALLET,  
©Lionel WEYH, ©Claudie GEST,  
sauf mention spéciale.

## MOT DU MAIRE



Chères Liébautaines.  
Chers Liébautains.



©Dieter Desmoulière

Pour beaucoup d'entre vous, cette nouvelle année, encore fort singulière, est appréhendée avec une certaine crainte.

Malgré la crise sanitaire, nous nous devons de rester confiants en l'avenir, et d'avancer dans nos projets pour notre commune.

Nous pouvons déjà apprécier la façade et le clocher de l'église Saint-Liébault qui ont retrouvé toute leur splendeur. Après l'installation d'un échafaudage et d'un parapluie le reste de la toiture sera totalement refait.

Courant février, nous nous porterons acquéreur du bois derrière la maison médicale. D'une surface de 6 ha, bordée par les rivières «*la Vanne*» et «*l'Ancre*», cette acquisition nous permettra de mettre à profit cet espace boisé, en cœur de village, pour en faire un espace protégé et respectueux de la biodiversité. Il sera aménagé en un lieu de promenade ouvert à tous.

Fin mars, nous verrons les derniers jours de la salle des fêtes Gilbert Boudin, après sa démolition, les premiers travaux de construction du futur gymnase et de la salle des fêtes pourront débuter.

Soyons confiants pour notre territoire. C'est pourquoi Troyes Champagne Métropole construit de manière concertée un «*Projet de Territoire*». Douze élus du conseil municipal ont assisté à la première réunion de lancement.

Je me permets de reprendre les propos de Monsieur François BAROIN, président de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole : «*Notre identité est une addition de richesses à la fois urbaines et rurales qui fait la singularité de notre territoire. L'écriture d'un projet de territoire ne doit pas être un simple document administratif, il doit être l'incarnation de notre identité*».

Oui avançons en confiance, prenons soin de nous et des autres, et pour cette nouvelle année, je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux.

**Annie DUCHÊNE**  
Maire

## ➔ Séance du 5 juillet 2021

### Le Conseil Municipal :

- **Décide** d'admettre en créances éteintes (surendettement et effacement de dettes) différents produits émis de 2013 à 2021, pour un montant cumulé de 6 064,78 € et décide de modifier le budget 2021 afin de dégager les crédits nécessaires à cette dépense.
- **Fixe** les tarifs de l'accueil collectif de mineurs et de l'accueil périscolaire du mercredi à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, comme suit :

Situation fiscale de la famille (QF mensuel)	Tarifs pour les enfants domiciliés à Estissac (la journée)	Tarifs pour les enfants non domiciliés à Estissac (la journée)
QF ≤ 300 €	1,53 €	5,00 €
301 € ≤ QF ≤ 500 €	3,06 €	6,00 €
501 € ≤ QF ≤ 700 €	4,68 €	7,20 €
701 € ≤ QF ≤ 900 €	7,80 €	8,64 €
901 € ≤ QF ≤ 1 100 €	8,63 €	9,67 €
QF ≥ 1 101 €	13,00 €	14,95 €

**Précise** que tous ces tarifs incluent la cantine du midi ;

**Accepte** que la Commune d'Estissac accueille des enfants des communes extérieures (sous réserve de places) et passe convention avec lesdites communes en vue d'appliquer à leurs familles le tarif applicable aux familles d'Estissac à la condition que ces communes prennent en charge la différence entre les deux barèmes de tarification.

- **Décide** de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, trois emplois permanents d'adjoint d'animation territorial à temps non complet (8,25/35<sup>e</sup>, 13/35<sup>e</sup>, 14,50/35<sup>e</sup>) en vue de maintenir l'organisation actuelle des services périscolaires et extrascolaires.
- **Décide** de confier au Syndicat d'Énergie de l'Aube (SDEA) les travaux de pose d'un panneau de signalisation lumineux indiquant l'approche d'un virage dangereux dans la RD 660 (rue Jean Hector) avec raccordement aérien sur la commande d'éclairage public de la rue du Gué ; le coût estimé de l'opération est estimé à 5 500 € dont 2 750 € à la charge de la Commune.
- **Prolonge** sa demande au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube d'assurer les missions de fourniture et suivi des logiciels de gestion de la Commune, du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2022.

- **Approuve** la signature d'une convention entre la Commune d'Estissac et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aube, ayant pour objet la mise à disposition d'un agent communal en tant que sapeur-pompier volontaire sur son temps de travail, et fixant les conditions pratiques et financières de cette mise à disposition.
- **Sollicite** une aide financière de l'Etat pour finaliser le déploiement des équipements numériques à l'école primaire, dans le cadre du plan de relance pour soutenir et généraliser le numérique au sein des classes élémentaires.
- **Décide** d'officialiser l'attribution du nom de «*rue Mary RILLIOT*» à la seconde voie située sur la zone d'activités économiques de la Haie des Fourches, et précise que la limite commune des rues Georges Noël et Mary RILLIOT est fixée à l'emplacement du marquage de priorité matérialisé à la sortie de la voie publique configurée en raquette, qui formera elle-même la continuité de la rue Mary RILLIOT.
- **Décide** d'octroyer à l'association Cyclo Club Othéen une subvention de 300 €, dans le cadre de la manifestation «*Toutes à Toulouse*».
- **Accepte** de participer à hauteur de 480 € aux frais du Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté (RASED), pour ses interventions pédagogiques, relationnelles ou psychologiques bénéficiant aux élèves d'Estissac pour l'année scolaire 2021-2022.
- **Prend note** des informations suivantes :
  - Troyes Champagne Métropole réalise un inventaire général du patrimoine culturel sur son territoire ; un premier inventaire a été réalisé sur les lavoirs et cette opération se poursuit avec les bâtiments publics et le mobilier.
  - Troyes Aube Habitat prévoit la déconstruction des immeubles situées 14-16 rue des Vignes ; les locataires seront accompagnés dans leur relogement par le bailleur social.



## ➡ Séance du 30 septembre 2021

### Le Conseil Municipal :

- **Accepte** de régler les frais de scolarité d'un montant de 230,00 € pour la classe d'ULIS d'Aix-Villemaur-Pâlis accueillant un enfant d'Estissac, pour l'année scolaire 2020-2021.
- **Autorise** le remboursement des frais engagés par un enseignant de l'école primaire pour l'achat de fournitures scolaires, pour un montant de 76,00 €.
- **Délègue** tous pouvoirs utiles à Madame le Maire en vue de lancer une consultation d'entreprises et signer le marché de démolition de la Salle Gilbert Boudin avec la société présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.
- **Sollicite** différentes subventions pour le financement des travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries de l'école maternelle, estimés à 122 600 € HT ; autorise Madame le Maire à signer les différents devis liés à ces travaux dès lors que les subventions auront été notifiées.
- **Demande** l'attribution d'une subvention européenne (FEADER) pour un projet d'aménagement des parcelles boisées situées rue de la République, cadastrées section AC numéros 217, 170, 120, 119, 118 et 167, pour lesquelles il est envisagé de réaliser des aménagements sportifs et touristiques avec l'installation de divers agrès de fitness, d'un terrain multisports et de mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, panneaux d'information) afin de créer une aire de repos ; le projet est estimé à 94 350 € HT.
- **Délègue** tous pouvoirs utiles à Madame le Maire en vue de solliciter les subventions relatives aux travaux de construction d'une salle polyvalente et d'un gymnase et tous les frais annexes s'y rapportant, estimés à ce stade du projet comme suit :

Objet	Coût HT
Programmiste	31 705,00 €
Indemnités de concours	28 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	385 800,00 €

Diagnostic plomb + amiante	1 820,00 €
Levées topographiques	950,00 €
Etudes de sols	8 995,00 €
Détection des réseaux	3 900,00 €
Infiltrométrie	8 000,00 €
Démolition	50 000,00 €
Contrôle technique	8 300,00 €
Missions SPS	4 270,00 €
Constat d'huissier	1 500,00 €
Travaux et équipements	4 350 284,00 €
Divers et aléas	10 000,00 €
TOTAL	4 893 524,00 €

- **Approuve** l'état d'assiette des coupes de bois dans la forêt communale pour l'année 2022, proposé par l'ONF, et fixe les modalités d'affouage pour 2022, notamment :
  - mode de délivrance des bois d'affouage par foyer ;
  - délivrance sur pied ;

Les garants de la bonne exploitation des bois sont : M. Thierry MASSON, M. Didier LANGLOIS, Mme Annie FROCHOT.

- **Demande** au SDEA, en tant que travaux préalables à la démolition de la salle polyvalente, la réalisation des travaux de dépose de 13 ensembles d'éclairage public existants et de 6 projecteurs au sol existants, avec confection de boîtes souterraines de jonction sur le réseau souterrain d'éclairage public afin de maintenir en service l'éclairage du parking de la maison médicale ; le coût estimé de l'opération est estimé à 7 000 € dont 3 500 € à la charge de la Commune.
- **Sur demande** de l'ONF et en raison de saturation de l'affouage, décide de modifier les conditions de délivrance de certains produits de la forêt communale arrêtées en 2017 et 2018 :
  - vente de tous les produits de la coupe marquée dans la parcelle 1 (partie ouest) et sur une surface de 5,50 ha ;
  - vente de tous les produits de la coupe marquée dans la parcelle 2 et sur une surface totale de 11,76 ha.

## ➡ Séance du 22 novembre 2021

### Le Conseil Municipal :

- par 14 voix pour, 4 voix contre et un vote blanc :
  - Donne un avis favorable à la société STEAG NEW ENERGIES (SNE) pour initier les études portant sur son projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune d'Estissac (nord-ouest et nord-est du finage) ;
  - En l'absence de toute compétence normative lui permettant

de l'autoriser ou l'interdire, n'émet pas d'objection de principe à ce que la société SNE, et toute société de projet qui pourrait être constituée à l'initiative de la société SNE, dépose subséquentement toute demande d'autorisation administrative et avis conformes auprès des autorités compétentes, en vue de préparer le développement, la construction et l'exploitation du projet ;

- Décide que son avis définitif quant au développement effectif

# Les séances en bref

du projet précité, sera rendu après présentation des études techniques et environnementales réalisées par la société SNE et concertation avec la population ainsi que les autres institutions et organismes concernés.

- Décide de modifier le budget 2021 afin de disposer de crédits complémentaires pour les admissions en non-valeurs, les provisions comptables et diverses opérations d'investissement.
- Décide, en vue de répondre à une obligation comptable, de créer une provision semi-budgétaire pour un montant de 5 982 €, basée sur un état des créances douteuses transmis par le comptable public.
- Autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention avec l'association Music'en Othe couvrant son intervention au sein de l'école d'Estissac pour assurer la formation musicale des élèves, dans le cadre du projet musical de territoire «l'orchestre à l'école».
- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission «*Règlement Général à la Protection des Données (RGPD)*» avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube.
- Prend acte du rapport d'activité 2020 de Troyes Champagne

Métropole (disponible en mairie et sur le site de TCM), qui dégage trois priorités :

- la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ;
  - le soutien en faveur des entreprises pour favoriser l'emploi ;
  - la qualité et l'efficacité du service.
- Après sollicitation de la société Vivescia qui cherche à réorganiser et optimiser ses espaces de circulation au sein de son établissement en cours de travaux, situé à l'extrémité de la rue de la République :
    - Constate la désaffectation d'une partie de la rue de la République, sur une longueur de 33,65 ml soit 610 m<sup>2</sup> ;
    - Prononce le déclassement de ladite parcelle et son intégration dans le domaine privé de la Commune ;
    - Autorise Madame le Maire à procéder à la vente de ladite parcelle à la société Vivescia.
  - Compte tenu des difficultés croissantes d'organisation du service technique communal et des coûts d'entretien induits par la mise à disposition de matériel de festivités (barnums et podium) à des tiers, décide, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, de ne prévoir la location du matériel communal de festivités qu'au bénéfice des associations communales.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

## POUR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE.

2022 est une année d'élection. Pour pouvoir participer aux différents scrutins, assurez-vous d'être inscrits sur les listes électorales.

**Plusieurs solutions existent :**

- 1 **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

- 2 par **voie postale**

- 3 **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. **Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)





## NOTRE FUTURE **SALLE DES FÊTES** ET FUTUR **GYMNASE**

Dans le prochain bulletin, nous vous en présenterons les détails.

## SOUTENONS LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT-LIÉBAULT

Retrouvez toutes les informations et les actualités sur la souscription de l'église Saint-Liébault :

[www.eglise-saint-liebault-destissac.jimdosite.com](http://www.eglise-saint-liebault-destissac.jimdosite.com)

et la Fondation du patrimoine :

[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-destissac](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-destissac).



## Flash sur quelques travaux des Services Techniques

photos © Romain Noirrot



Réfection des grilles du cimetière d'Estissac



Réfection des peintures de l'arrêt de bus à Thuisy



Réfection de la voirie à Thuisy



Réfection de la peinture du lavoir



Réfection des peintures de l'ancien local des pompiers



Réfection de la peinture de l'abri bus rue de la République



Réfection des grilles du Pôle des associations



Fleurissement du monument aux morts



Vide complet de la salle des fêtes en prévision des travaux

## PERSONNES VULNÉRABLES

**Vous êtes âgés, vous êtes handicapés, vous êtes inaptes au travail. Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !**

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Estissac afin de vous inscrire dans le registre des personnes vulnérables.

En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies, ...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

### Qui peut être inscrit ?

Toute personne vivant à son domicile sur la commune d'Estissac

- Agées de 70 ans ou plus,
- Agées de 60 ans ou plus inapte au travail,
- En situation de handicap.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année. Veuillez nous retourner le formulaire joint à ce bulletin municipal, dans la boîte à lettre de la mairie, par mail ou par La Poste.

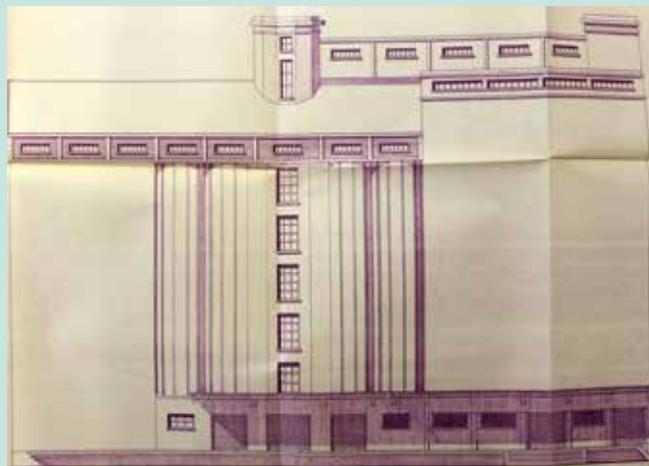
*Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.*



## Les silos



La coopérative de blé d'Estissac est l'une des plus importantes de notre département. Dirigée par M. FLIZOT, qui est également président du S.I.V.O.M. d'Estissac, elle emploie actuellement une vingtaine de personnes. La mémoire de l'Aube 1966, p.17



Arch. dép. Aube : 1408 W 144 façade sud

En 1987 un séchoir à maïs d'une hauteur de 28 mètres est démonté et remplacé par un autre plus performant. Sous diverses appellations par fusions, la SCARM, NOURICIA, elle se nomme, depuis 2012, VIVESCIA..

La gare démolie en septembre 2013 et le site des silos de VIVESCIA fin 2021, vont laisser un grand vide devant la colline de Beaugard.

septembre 2013 - Coll. I. Godin



2 Arch. dép. Aube : 3 Q 12780 par acte sous seing privé, bail du camion (1939)  
3 Arch. dép. Aube : 1408 W 144 dossier équipement, projet (1953 et 1958)

4 Arch. dép. Aube : 1408 W 148 dossier équipement, projet (1970)  
5 Arch. dép. Aube : 1408 W 153 dossier équipement, projet (1978)

### Les silos d'Estissac

C'est une page de l'histoire agricole d'Estissac qui se tourne.

Les silos étaient bien visibles de nombreux points de vues de la commune. Impossible de manquer ces bâtiments d'environ 35 m de haut, situés rue de la République près de la voie ferrée.

Quand celle-ci n'était pas encore désaffectée, on pouvait voir les trains de marchandises y charger de grandes quantités de céréales acheminées aux clients de la coopérative.

Les silos VIVESCIA d'Estissac ne passent pas inaperçus. Vue à partir du Crot-des-Plantes.



Un silo de collecte permet le stockage des grains tout en garantissant une qualité de conservation maximum. Situé à Estissac, le silo à grains de VIVESCIA a une capacité de 7 500 tonnes. Il optimise le service aux agriculteurs et la performance logistique de la coopérative. Stockage : avoine, orge de printemps et d'hiver, blé, pois, colza, tournesol, maïs.

### Dernière visite guidée des silos VIVESCIA d'Estissac

Les différentes étapes du grain.

Le 1<sup>er</sup> silo à l'ouest de 1938-1953



- 1 - Livraison du grain
- 2 - Local semences et produits phyto
- 3 - Bureau
- 4 - Chargement du grain
- 5 - Séchoir



Le 2<sup>ème</sup> silo à l'est de 1958 \*date de l'étude du projet



#### Livraison du grain par l'agriculteur :

la pesée sur le pont bascule et le contrôle de la qualité des grains par échantillonnages (plusieurs prélèvements directement dans la benne pour voir la qualité).

Silo ouest



# Les silos

Silo ouest

Le grain est acheminé et vidé dans l'une des fosses de réception (débit suivant l'âge de l'installation). (Silo à l'est).



On aperçoit au fond, l'ancien magasin de semences et de produits phytosanitaires.

Un aperçu des quais de chargement de sacs d'avoine et d'orge. (Silo ouest).



À droite, un aperçu du hangar-magasin d'engrais solides en vrac et en sac. En face de lui, l'engrais liquide dans des réservoirs ronds (Silo est).



Depuis la fosse, le grain est envoyé avec un élévateur pour le monter tout en haut du silo. (Silo ouest).



Dernier étage du silo est. On voit l'escalier de pierre en colimaçon.



Tuyaux de jetées dans les cellules du silo ouest



Silo ouest



Silo ouest

Une fois arrivé au dernier étage, le grain descend par gravité vers les nettoyeurs-séparateurs qui vont enlever les petites et grosses impuretés par triage à l'aide de grilles de différents diamètres.



Tout au long de la manutention du grain, la poussière générée est captée à l'aide d'un système d'aspiration.



Cet air chargé de poussière est d'abord filtré avant d'être rejeté à l'extérieur. Les impuretés et les poussières sont dirigées vers la chambre à poussière et mis dans des sacs : après traitement, les issues collectées seront valorisées dans l'alimentation animale, pour le site d'Estissac. Sacs en vrac en dessous de la « machine à sacs manuelle ».



Silo est



Marquage au sol pour contrôler le dépôt de poussière et prévenir les incendies et les explosions dues à une trop forte concentration de particules dans l'air.

Le grain est ensuite envoyé directement dans les cellules de stockage de 15 à 420 tonnes.



Silo est



# Les silos



Silo est



Cellules cylindriques de stockage en acier de la marque PRIVÉ.



Les équipements de surveillance de la température appelés thermométrie contrôlent en permanence les conditions de conservation du grain. Vestiges des espaces de travail du silo ouest.



Séchoir vert principalement de colza et de tournesol. Silo est



Depuis son poste de commande, le responsable de silo pilote toutes les opérations et veille à la bonne conservation des grains. Silo est



De plus, un refroidissement par ventilation d'air extérieur permet d'abaisser la température du grain stocké pour une conservation optimale. Silo est.



Depuis 2017, les camions ont remplacé le train. Contrôlés propres et placés sous des boisseaux d'expédition, sous le contrôle de l'opérateur, c'est le chargement des camions. De nouveau pesés, ils sont échantillonnés pour un dernier contrôle. Le transporteur livre le client ou la zone de gros stockage (silo report).

Phase d'expédition : selon le cahier des charges des clients, le grain est mis aux normes pour exécuter un contrat de vente. Les cellules sont vidées par le bas et le grain est acheminé vers l'élévateur puis stocké dans des boisseaux aux cellules d'expédition.



Détails d'un wagon en 2013 ©Ludi Godin



Quai de chargement du train en 2013. Silo est ©Ludi Godin



Ancienne gare démolie. Photo 2013 ©Ludi Godin



En 2016. Chargement des trains puis des camions après 2017.



Vestiges des voies ferrées. Les silos sont souvent construits à proximité des voies de chemin de fer pour le transport du grain. A Estissac, la gare construite en 1860 a disparu en 2013 et le passage du train a cessé en 2017, laissant la place au transport routier.



Locomotive ©David Doré



Bennes céréalières à disposition des agriculteurs



«Le grain partait plus vite avec le train (1 200 tonnes en 1 journée et demie), ce qui équivaut à 40 camions !»

David DORÉ



Quai de chargement des camions du silo est. Au fond, les bureaux.



Manettes de commande



Avril 1994, pendant les travaux de la future autoroute A5. ©Mairie d'Estissac



Les bureaux VIVESCIA à Estissac

«Je suis entré ici en tant que saisonnier, puis j'ai été magasinier et ensuite responsable de silo. Aujourd'hui, je suis responsable de pôle (10 silos)».

David DORÉ

Le grain souvent acheté au silo, semé et chouchouté par l'agriculteur pendant toute une saison sera récolté, surveillé, mis en silo et livré aux clients.

Les silos d'Estissac, propriétés de VIVESCIA, ne servent pas seulement à stocker le grain. Les agriculteurs sociétaires peuvent acheter les semences, les engrais et les produits phytosanitaires nécessaires à la croissance des céréales. Les clients de VIVESCIA sont des industriels de la transformation, des malteurs, des meuniers qui peuvent aussi faire partie du groupe comme « *Grands Moulins de Paris* » qui ont pour marques Francine, Campaillette et Copaline.

## Travailler aux silos d'Estissac

Pendant l'année, seuls le responsable et le magasinier de pôle travaillent sur le site. Des saisonniers sont engagés en période de moisson pour absorber une activité plus importante.

La collecte du grain débute en juillet avec la moisson, se poursuit en septembre avec le tournesol et se termine en octobre avec le maïs. Les agriculteurs peuvent apporter leur grain stocké à la ferme pendant l'hiver jusqu'à mars.

La majeure partie du travail est de préparer le silo à la moisson et de contrôler le stockage du grain. Nettoyer les cellules pour qu'elles soient aptes à le recevoir dans les conditions optimales de conservation. Veiller à la sécurité des locaux et du personnel par une maintenance appropriée de toute la chaîne d'acheminement et des appareils de surveillance des conditions de température, d'humidité, etc. et par l'utilisation de protections contre le bruit, la poussière pour les employés.



«Ce travail n'est pas du tout monotone, il a une grande diversité, et j'ai une prise de responsabilité importante (management, sécurité)».

David DORÉ

© Facebook Vivescia



### Chronique d'une mort annoncée

La destruction des silos est essentiellement due au vieillissement des bâtiments qui ne sont plus adaptés aux attentes des agriculteurs et des clients de la coopérative. Il serait trop cher de réhabiliter le site pour se conformer aux exigences des acteurs de la filière. Le site a donc été repensé pour permettre seulement un stockage sur place à court terme. Le résultat sera la construction de nouvelles cellules à ciel ouvert, qui engendreront moins de contraintes. La coopérative encourage maintenant un stockage chez les agriculteurs sociétaires, avec des contrôles effectués par VIVESCIA.

L'entreprise MASSON, bien connue des habitants d'Estissac, a effectué la démolition courant novembre et janvier. Ce chantier important a demandé la venue d'engins spécialisés dans le grignotage en hauteur.

Quand tout l'édifice sera tombé et les gravats débarrassés, nous découvrirons une autre vue de la colline de Beaugard en attendant les nouvelles constructions.



Les godets qui acheminaient le grain dans les silos

L'escalier en colimaçon du silo est



De nombreux spectateurs tout au long de la démolition !

Les silos faisaient partie du paysage industriel et agricole d'Estissac. Aujourd'hui, leur disparition laissera un grand vide dans le cœur de ceux qui les aimaient.



Recherche de Mme Iudi Godin d'après les archives départementales de l'Aube. Toute reproduction ou transmission même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

## Émile MOLINIER équarisseur à Vaugeley

Émile Victor Alexandre MOLINIER, achète le 28 janvier 1885, à Vaugeley (hameau d'Estissac), une propriété sur la parcelle D 735 de la Vente Cernée, tenant du couchant au bois de Villemoiron, du midi au bois de Montrachet. La «*Ferme Vaugeley-Creney*» comprend divers bâtiments d'habitation et d'exploitation, une cour et un jardin des deux côtés de la route de Villemoiron, le tout d'une contenance d'environ 12 ares, plus une pièce de terre séparée avec arbres fruitiers contenant 8 hectares et 15 ares.



Iudi GODIN  
Passionnée d'histoire locale  
Réside à Estissac depuis 1989

Son exploitation est classée dans la catégorie des établissements dangereux et insalubres selon l'autorisation préfectorale d'exercer du 13 janvier 1886. Deux domestiques sont employés et logés sur place.

MOLINIER est aussi marchand de chevaux. À cette époque les foires locales étaient nombreuses facilitant les achats et ventes sans grand déplacement et son métier lui permettait de rencontrer beaucoup de monde. Les voitures hippomobiles, pour le transport des personnes, et le charroi des marchandises ainsi que le travail des champs nécessitaient un nombre important de chevaux.

Le foyer a eu la joie d'accueillir quatre enfants : trois garçons et une fille. Malheureusement la guerre a endeuillé la famille du premier, Henri le 18 décembre 1914 et du troisième, Victor le 2 juillet 1916. Cette épreuve a certainement influencé la décision de faire une donation par licitation aux descendants le 4 décembre 1922.

Une enquête de la préfecture assure que l'atelier d'équarrissage a cessé de fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier 1924.

Émile décède le 20 juin 1931, et son épouse le 6 mars 1937. Tous deux rejoignent leur fils Victor «*mort pour la France*», au cimetière de Thuisy. La sépulture de leur fils Henri, également «*mort pour la France*» et qui était marchand de peaux de lapins avant la guerre, est au cimetière communal de Villemoiron-en-Othe.

L'équarrissage au XIX<sup>e</sup> siècle consiste à abattre des animaux que l'on considère comme impropres à la consommation. L'équarisseur récupère en outre les animaux morts dans les fermes.



Tout est recyclable : on en retire le crin qui est utilisé par les matelassiers et tapissiers et qui entre aussi dans la composition du torchis. Les peaux récupérables sont envoyées aux tanneurs. Les carcasses restantes sont acheminées vers des usines qui les traitent pour les convertir en engrais. À l'entrée de la ville de Troyes, faubourg Croncels, une usine fabriquait de l'engrais animal depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au lieu-dit le Bas Clos.

L'épizootie a décimé cette espèce et par force majeure les chevaux sont remplacés par les bœufs du Morvan, du moins pour le charroi du bois en forêt d'Othe. Moins dociles, surtout plus lents, eux aussi sont troqués par des chevaux-vapeur «*le tracteur*» qui a fait son apparition dans l'Aube vers 1922. Qui n'a pas connu le tracteur des «*Établissements Constructions Mécaniques de Vendœuvre ?*».

### A NOTER POUR LES AMATEURS D'HISTOIRE

**Le 28 janvier 1672 - Mort du chancelier Séguier 2022 : Hommage national par l'Institut de France à Pierre SÉGUIER (1588-1672).**

En 1650, la seigneurie de Saint-Liébauld (Estissac aujourd'hui) appartenait au chancelier Pierre Séguier. Homme politique et magistrat, élevé par Richelieu, il sera chancelier de France sous Louis XIII et jusqu'au règne de Louis XIV. Il est plus connu des historiens d'art par le grand portrait équestre de Charles Le Brun qui ornait jadis le château de notre village, aujourd'hui conservé au Louvre.



En octobre, France Mémoire de l'Institut de France a dévoilé son calendrier 2022, qui compte cinquante-deux dates anniversaires, sur des personnages, des œuvres et des événements marquants de l'histoire de France. Elle intéresse toutes personnes désireuses d'étendre leur culture historique ou de mieux saisir les enjeux d'un débat mémoriel dans la France actuelle.

Retrouvez le dossier historique original à découvrir sur le site : [www.institutdefrance.fr](http://www.institutdefrance.fr)



# ÉNO, un caricaturiste à Estissac

## Qui ?

Depuis plus de vingt ans, notre commune compte un artiste talentueux, connu pour ses caricatures, Monsieur Philippe ESNAULT, plus connu sous le pseudonyme de Éno, qui correspond à la prononciation correcte de son nom de famille. A 51 ans, ce Bourguignon «*de cœur*», né à Gien dans le Loiret (45) a passé toute son enfance à Auxerre. «*Je suis Bourguignon rien que dans le pinard*». Éno est marié et a quatre filles «*comme le docteur MARCH*» ; l'aînée a aujourd'hui 23 ans et la dernière 11 ans. Le couple, en quête d'espace et d'un jardin, quitte l'agglomération de Troyes et arrive à Estissac en 2000, avec sa première fille.



## Comment ?

A l'obtention de son Bac en 1989, Éno est reçu premier au concours d'entrée des Beaux-Arts à Troyes, où il poursuit brillamment ses études. A l'issue de son service militaire, il s'installe à son compte et rencontre son épouse presque simultanément. Les revenus d'un artiste étant loin d'être réguliers, c'est grâce à son soutien infailliable et à son activité, qu'elle lui permet d'exercer son métier en toute sérénité. Éno occupe le poste de caricaturiste à 90% de son temps. Il dessine également des croquis d'assises pour l'Est Éclair. Ceux-ci permettent de rendre compte des procès de façon visuelle, aucune autorisation n'étant nécessaire pour dessiner quelqu'un, contrairement aux vidéos et photos qui ne sont pas autorisées dans les salles d'audience.

## Ses outils de travail ?

Essentiellement les feutres noirs et l'aquarelle pour les couleurs. Ça permet d'aller plus vite. Il lui faut environ huit minutes pour réaliser une caricature. Le feutre impose un rendu BD plus que la caricature de rue souvent faite à la mine de plomb avec un rendu «*un peu sali*».

## Ses motivations

Ses débuts de dessinateur commencent par reproduire les caricatures de SOLO sur le Télé 7 jours de sa grand-mère. Ce fameux SOLO le référencera d'ailleurs des années plus tard dans son «*Dico Solo*», le dictionnaire des dessinateurs et des supports de presse. Puis il dessine son oncle, sa famille et obtient de supers réactions

qui le valorisent et l'encouragent à continuer dans cette voie. Il a trouvé sa motivation : donner du bonheur aux gens en les faisant sourire ou rire avec ses caricatures. Ces dernières ne sont jamais méchantes mais au contraire, bienveillantes : il donne sa vision de la personne, qui n'est pas forcément la vérité, mais reste attaché à la ressemblance et non à la déformation, habituelle chez les caricaturistes. S'il avait suffisamment d'argent pour pouvoir dessiner sans demander de contrepartie, ce serait avec plaisir. Il dessinera sans doute jusqu'à sa mort ou... jusqu'à ce qu'il ne puisse plus.



## Ses sources d'inspiration

Comme d'autres dessinateurs, il admire FRANQUIN, GOTLIB et Winsor McCAY et son «*Little Nemo*». Il aime «*les Grandes Gueules*» de Jean MULATIER, et Patrick RICORD dans le journal Pilote. Il a eu la chance de rencontrer MULATIER lors de festivals de caricatures et de s'en faire un ami. Il apprécie aussi MORCHOISNE, surtout l'album «*Ces grosses bêtes qui nous gouvernent*».

## Pour conclure

Inscrit à la maison des artistes comme «*dessinateur artistique*», c'est le nom qui est utilisé pour décrire son métier, il continue à transmettre en dessinant «*des gamins*» au lycée des Lombards à l'internat. Il fait des illustrations pour des amis, comme Sandrine LORNE et son livre «*Les brèves de la nation*», ou se produit avec d'autres dessinateurs lors d'un événement à l'Opéra de Paris ou des festivals de caricatures comme le «*Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et de d'Humour de Saint-Just-le-Martel*».



©Sandrine Lorne

**Son objectif :** continuer à faire plaisir aux gens jusqu'à la fin.

**Sa devise empruntée à Jacques Brel :**

«*On mesure la qualité d'une vie à son intensité et pas à sa durée*».

Continuez donc, ÉNO, à nous faire plaisir en pratiquant votre art avec votre gouaille et votre bienveillance.

# LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS d'Estissac

## Décorations et départs en retraite

Le CIS d'Estissac est composé de 25 hommes et femmes sapeurs pompiers volontaires (Cf. L'Echo des Liébaudains n°26 p. 24). En 2021, 306 interventions de secours ont été réalisées couvrant onze communes (53 accidents, 48 incendies, 8 opérations diverses, 2 risques technologiques et 195 secours à personnes).



Ce matin du 4 septembre, dans la cour du Centre d'Incendie et de Secours, en présence d'Annie DUCHÊNE, conseillère régionale et maire d'Estissac et de Didier LEPRINCE, conseiller départemental du canton d'Aix-en-Othe, médailles et diplômes ont été décernés à nos valeureux guerriers du feu :

- La médaille d'honneur d'or (30 ans de service) a été attribuée aux caporaux chef Romuald RILLIOT et Didier HERVEY ainsi qu'à l'adjudant-chef Christophe FAUCONNIER.
- La médaille d'argent (20 ans de service) à l'adjudant Cédric DIELEMANS et au sergent-chef Ludovic BÉCARD.
- Les diplômes de chef d'équipe avec le grade de caporal pour Guillaume LÉGER et Fanny LOURENÇO et le diplôme d'équipier au soldat 2<sup>ème</sup> classe Alice KARBOWIAK.

Lors de cette cérémonie, des départs en retraite ont également été salués. Le 1<sup>er</sup> juin le lieutenant Daniel SIMONNET quitte la caserne après 26 ans de service, suivi le 15 juillet 2021, du capitaine honoraire Pascal TOULOUSE après 44 ans de service. On peut noter le départ de Frédéric PICQUENET qui a rejoint le CPI de Chennevy comme chef de corps. Ces trois départs sont compensés par le recrutement de trois nouveaux pompiers.



## PASSATION DE COMMANDEMENT LE 11 DÉCEMBRE 2021

Le commandant honoraire, Franck INGINOLI, engagé en 1983 comme sapeur-pompier volontaire au Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac, a été nommé chef de centre en 2002. Il obtient le grade de capitaine en 2018. Au bout de 38 ans de carrière, il transmet le flambeau à son successeur, le lieutenant Pascal GRANDRÉMY, sapeur-pompier depuis l'âge de 22 ans.



## SIGNATURE DE CONVENTION

Romain NOIROT, adjoint technique territorial à la commune d'Estissac depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, est également sapeur pompier volontaire à Saint-Mards-en-Othe et au Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac. Pour mieux concilier les impératifs professionnels et ses missions de secours, une convention a été signée le 10 novembre 2021 par Annie DUCHÊNE, maire de la commune, au côté du commandant Guillaume BOUQUET, chef du groupement emploi volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aube. Etaient présents le capitaine Franck INGINOLI, au côté de son successeur, le lieutenant Pascal GRANDRÉMY, nouveau chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac. Cette convention de disponibilité autorise les absences des sapeurs-pompiers pour les interventions et formations sur les temps de travail sans entraver la bonne marche de l'entreprise.



# EPIC'E.A.

## l'épicerie solidaire d'Estissac

### Création

Suite à la volonté de créer une structure adaptée pour lutter contre la précarité alimentaire sur le territoire, le président de la Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe (CCPPO), Jean-Michel FRAMERY, contribue à la fondation d'EPIC'E.A., aidé par les élus de la commune qui, dès le début, se sont investis dans ce projet en 2011. La construction des bâtiments surmontés de panneaux solaires abrite donc EPIC'E.A. (association loi 1901), l'association JSVPO et des locaux techniques pour la CCPPO. A la disparition de cette dernière au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la propriété des locaux est transférée à Troyes Champagne Métropole (T.C.M.), qui les met à disposition gratuitement pour les associations.

L'épicerie est aménagée comme un commerce de proximité : les produits sont en rayon et en libre accès (dans les limites quantitatives prévues par l'épicerie), les prix sont affichés et visibles - valeur marchande et si possible valeur d'achat dans l'épicerie (en majorité, 10% de la valeur réelle des produits vendus dans les supermarchés) - et un espace d'encaissement est prévu.



EPIC'E.A. est adhérente de la Banque Alimentaire de l'Aube. Des bénévoles vont y chercher les produits frais, deux fois par semaine (lundi et vendredi) et les produits «secs» une fois par mois.



### Site du ministère des solidarités et de la santé

*«La charte nationale des épiceries sociales et solidaires permet d'identifier des structures qui se retrouvent dans un socle commun de critères ambitieux. Elle met en avant le libre choix des produits, la participation financière de la personne et l'enjeu de non-stigmatisation. Elle précise également que l'accès à l'épicerie est limité dans le temps et renouvelable, et que les conditions d'inscriptions sont transparentes et librement définies par la structure. Un accueil personnalisé et des temps collectifs sont proposés par des personnes formées à cet effet.»*

### Site de la Banque Alimentaire

**Une action quotidienne pour la lutte contre le gaspillage.**  
Les Banques Alimentaires sont surtout connues pour leur Collecte Nationale de denrées alimentaires auprès du grand public le dernier week-end de novembre. Pourtant, plus de 7 000 bénévoles œuvrent tous les jours pour récupérer des produits qui, sans leur action, seraient jetés. 2 800 magasins sont visités tous les matins par les bénévoles des Banques Alimentaires. Ainsi, 75000 tonnes de denrées provenant de l'industrie-agroalimentaire, des agriculteurs et des grandes et moyennes surfaces, sont sauvées chaque année. Pour la grande distribution, il s'agit de 46 200 tonnes de produits. Tous ces produits sont ensuite distribués aux 6 000 associations partenaires des Banques Alimentaires qui sont, elles, chargées de les redistribuer aux personnes en situation de précarité.

### Le fonctionnement d'EPIC'EA pour les bénéficiaires

Les personnes potentiellement bénéficiaires prennent rendez-vous à l'Espace France Services d'Estissac au 03.25.40.42.42. Les bénévoles d'EPIC'EA étudient avec bienveillance et confidentialité les ressources, la composition de la famille, les dépenses courantes, en déduisent le reste à vivre, et déterminent

## Plein feu sur...

alors la somme allouée par semaine. Une fois par semaine, les bénéficiaires font leurs courses comme dans un commerce de proximité, et règlent leurs achats dont le total ne doit pas excéder le montant de la somme allouée.

La distribution se fait le lundi et le vendredi de 14h à 16h. La durée de l'aide est de six mois et renouvelable si nécessaire.

### Qui sont les bénéficiaires actuellement ?

C'est un public essentiellement jeune venant du territoire du Pays d'Othe. Il comporte des familles monoparentales, des familles avec des enfants, quelques personnes seules, et des retraités avec des petites pensions.

### En conclusion

EPIC'E.A. est une structure de soutien aux personnes en précarité alimentaire passagère ou un peu plus longue. Les bénévoles sont présents pour assister et soutenir sans jugement les personnes dans le besoin. Si c'est votre cas, ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait en bénéficier, n'hésitez pas à prendre contact par l'intermédiaire de l'Espace France Services à Estissac : 03.25.40.42.42.

“ Se sentir utile. S'ouvrir aux autres et s'épanouir. Acquérir des compétences. Pour le plaisir de donner. Je deviens bénévole à EPIC'EA !

Merci à vous tous !  
Puis je me suis mis à parler avec les personnes comme moi (histes, renfermées, en souffrance)  
A vous aussi, les "bénévoles" je dirai merci pour tout ce que vous m'avez apporté en amitié, en relations et sans vous, "bénévoles, bénéficiaires" je ne sais ce que je suis aujourd'hui ! même si tous nos problèmes ne sont pas résolus  
C'est avec vous tous nous, j'ai trouvé la force de combattre et de relever la tête.

Extrait de courrier reçu accroché dans le local

## BOULANGER, C'EST UN MÉTIER !

Pour sa première participation, Aurélien LÉOFOLD-LUCE de la Boulangerie-Pâtisserie «Aux Délices d'Aurélien», a remporté le 3<sup>ème</sup> prix «Meilleur Croissant Beurre» du département de l'Aube, au CFA de Pont-Sainte-Marie. Vous pouvez acheter ce croissant primé au 12 rue Gambetta, et venir admirer dans la vitrine, le trophée fièrement exposé. Bravo Aurélien !



# LA SCIERIE PHILIPPE TARTERET

## Mécène pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

En septembre dernier, l'entreprise Philippe TARTERET était à l'honneur dans tous les médias. Elle fait partie des cinq scieries du département de l'Aube à participer à la reconstruction de Notre-Dame de Paris, après l'incendie qui a ravagé cette cathédrale en 2019.



Les grumes seront destinées à la flèche de la cathédrale.

Le rôle de mécène de l'entreprise TARTERET est de mettre à disposition son expertise technique de découpe de très grandes pièces de bois en utilisant son banc de scie longitudinal pouvant scier jusqu'à 15 m de long et d'une très grande précision. Les grumes, de chênes d'exception travaillées à la scierie, sont des dons de propriétaires forestiers publics et privés et proviennent des départements limitrophes. Une

fois les découpes effectuées, il restera le processus de séchage du chêne (environ un an) sur l'établissement. Et viendra alors le temps du montage de la flèche de la cathédrale avec ces sections de charpente que l'organisme de reconstruction viendra collecter.

« Nous avons la fierté d'entretenir le patrimoine, c'est une image de marque, une reconnaissance du travail bien fait ».

« C'est une façon de faire perdurer et de mettre en valeur des métiers qui ne sont pas toujours connus ».

Mathieu BERTHE, directeur commercial de la scierie Philippe TARTERET SA.

Les grumes ont un marquage bien spécifique à l'aide de plaquettes de traçabilité qui permettent de reconstituer le parcours de l'arbre en forêt jusqu'à sa mise en œuvre.



Pièces de bois découpées



Banc de scie de 15 m

La scierie Philippe TARTERET, implantée depuis 60 ans à Estissac, est une entreprise familiale spécialiste du chêne et autres bois durs. Elle emploie 43 personnes, toutes sont impliquées, à des niveaux différents, dans ce projet collectif d'entreprise.

[www.tarteret.com](http://www.tarteret.com)

## FÊTES PATRIOTIQUES

**24 août**



**77<sup>ème</sup> anniversaire de la libération d'Estissac**  
Cérémonie pour honorer Roland BARBEAUX et André NÉRON, ces résistants qui œuvraient dans la clandestinité au péril de leur vie et fusillés en 1944. «*Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra jamais*». Général de Gaulle

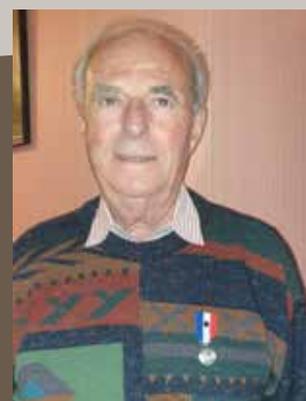
**5 décembre**



**Journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.** Rassemblement devant le monument aux morts pour témoigner notre reconnaissance de la Nation pour les soldats d'hier et d'aujourd'hui.

### Le Souvenir Français décore Jacques SIMODE

L'association nationale du Souvenir Français a pour mission de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont «morts pour la France». Elle entretient les tombes et monuments des soldats morts, honorant ainsi tous les ans, leur engagement au service de la Nation. Jacques SIMODE, délégué communal d'Estissac depuis 2000, a reçu la médaille d'argent pour son dévouement au regard d'une véritable implication au Souvenir Français.



**11 novembre**



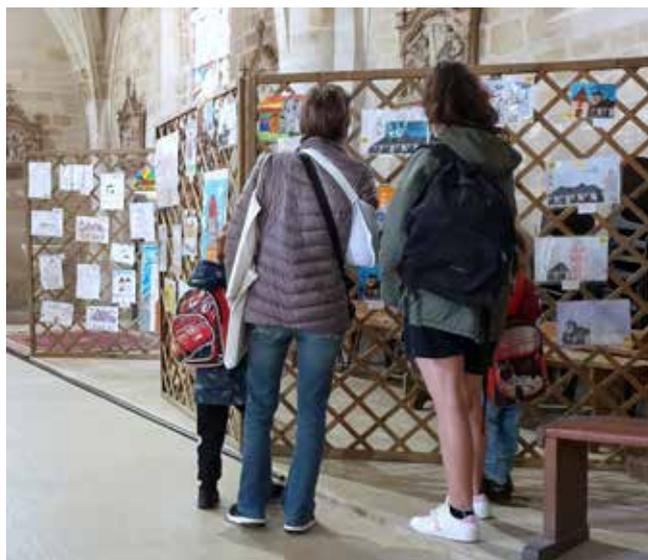
**103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**  
Recueillement devant le monument aux morts et dépôt d'une gerbe au cimetière communal pour honorer la tombe du Souvenir Français



# CONCOURS DE DESSIN

«*Dessine l'église Saint-Liébault*» organisé par la mairie.

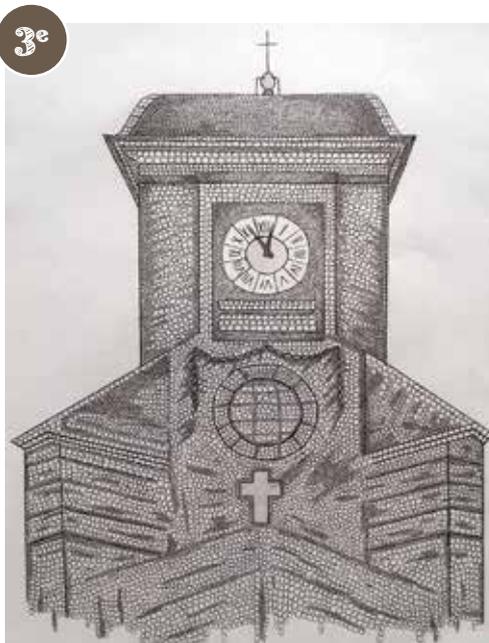
Les visites de l'opération «*Un jour, une église*» de juillet et les portes-ouvertes de septembre et octobre ont permis aux visiteurs du plus vieil édifice de notre village, d'admirer et de voter pour les trois meilleurs dessinateurs de leur choix. Les visites d'août et les Journées du Patrimoine ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Les enfants des écoles ont répondu présents : plus de 50 dessins ont été reçus.



Le 18 novembre, la commission communication a dévoilé les gagnants de ce concours.

## RÉSULTAT DES GAGNANTS

Une remise officielle des lots sera organisée avec les lauréats et une invitation sera envoyée aux parents pour remercier tous ces dessinateurs en herbe. Merci et bravo à tous !



**1 Gwen**  
11 ans\*

**2 Gatien**  
10 ans\*

**3 ex aequo :**  
**Crystale**  
adolescente  
**Léa**  
10 ans\*

\* âge au moment du concours

## LE 1<sup>er</sup> MARCHÉ DU TERROIR

SOUS LA HALLE DU XVII<sup>ème</sup> S.

Proposé par la commission municipale des festivités, le premier marché du terroir a regroupé des producteurs de légumes frais, cidre, miel, beurre, fromages, yaourts, saumons et truites, ratafia, pâtés,...

**Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 6 mai prochain pour retrouver tous vos produits sous la halle, toutes les deux semaines. Si vous désirez exposer, contactez votre mairie : 03.25.40.41.43.**



## VISITES DU PATRIMOINE EN 2021

Dans le cadre de l'opération «*Un jour, une église*», une visite a été organisée le 7 juillet. Des visiteurs locaux étaient présents mais aussi plus largement de tout le département. Outre la visite habituelle de l'historique du bâtiment communal, plusieurs expositions diverses étaient présentes.



Artistes locaux (Eno et Romain BÉCARD)

Travail de la classe des CM2 de Mme GAUROS



Photo expo  
cartes  
postales  
anciennes

# MISE EN PLACE DU COFFRAGE DU MÉCANISME DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUP DE THUISY

Le legs de Mme Veuve LAGOGEY-DUMANCHIN a permis l'acquisition de cette horloge en 1930, appelée «*horloge d'édifice*» avec sonnerie des quatre quarts et des heures. Un balancier d'1,15 m de longueur et de 19,200 kg permet de corriger l'avance ou le retard. Un petit cadran témoin à deux aiguilles assure le contrôle de son fonctionnement ainsi que la position des aiguilles sur les trois cadrans extérieurs.

La démolition du clocher décidée en janvier 1969 a rendu nécessaire la dépose des trois cloches. Elles sont toujours présentes dans l'édifice. L'horloge, elle, fut déposée dans l'église Saint-Liébault.

La restauration du mouvement a été réalisée en 2013 par Alain HORDÉ, ancien horloger de la commune, l'armoire de protection installée par Jean MAROT, Serge PETITBOIS et André LAMBRECHT, membres du Syndicat d'Initiative. La commune leur adresse ses plus chaleureux remerciements.



Suite à l'obligation de la mise en place du pass sanitaire, la 38<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine a été annulée sur notre commune. Plusieurs visites étaient prévues et assurées par des bénévoles (musée de la mémoire paysanne, église, cimetière, mairie). Nous tenons à présenter nos excuses aux visiteurs déçus, venus lors de ces journées et qui n'étaient pas informés de l'annulation. En effet, les plaquettes informatives du ministère de la Culture déjà imprimées depuis plusieurs mois et la publicité sur les divers journaux n'ont pas permis à la population d'éviter un déplacement inutile. Ces visites patrimoniales seront de nouveau accessibles à la visite à une date ultérieure. Nous remercions nos bénévoles qui se dévouent sans compter pour notre patrimoine et nous leur assurons notre reconnaissance.

# EXPOSITION SUR LES MAIRIES LA MAISON DU PATRIMOINE HORS-LES-MURS

Du 13 novembre au 17 décembre, l'exposition de la Maison du Patrimoine «*Mairies - Histories Architectures Symboles*» était en itinérance à Estissac, en visite libre, dans le hall de la mairie. Vous avez été très nombreux à venir découvrir l'histoire des mairies au fil du temps. Un panneau spécialement fabriqué pour l'occasion par la MDP relatait l'architecture de notre maison commune et nous a été offert.

Cette exposition était réalisée grâce à la mission Inventaire de la Région Grand Est déléguée à Troyes Champagne Métropole.



## 214<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE

En 2020, la foire du village avait été annulée suite à la crise sanitaire.

Le 28 novembre 2021, les musiciens de l'harmonie Music'en Othe et les Miss Isabelle ZOÉ, 1<sup>ère</sup> dauphine de l'Orée d'Othe et Caitline BRIQUET, Miss Pays de Romilly ont ouvert la marche en présence d'Annie DUCHENE, maire d'Estissac, de Valérie BAZIN-MALGRAS, députée, d'Evelyne PERROT, sénatrice, de Didier LEPRINCE et Nelly DELELIGNE, conseillers départementaux et de Lionel WEYH, président du Syndicat d'Initiative Intercommunal. Après avoir coupé le traditionnel ruban inaugurant la foire, tous ont arpenté la rue et la place de la République, rencontrant les professionnels, les associations ainsi que les forains présents sur la foire.

### 1<sup>ère</sup> représentation

L'Orchestre des Écoles en Othe dirigé par Aurélien PEUDENIER, a donné son premier concert au pied de la salle des fêtes et tout le public était ravi de profiter de ce divin spectacle et d'apprécier les progrès accomplis par les enfants de la classe de CM1.

Les jeunes et les moins jeunes ont pu profiter jusqu'à la nuit, d'un moment festif avec les autos-tamponneuses, le tourbillon blanc, le manège des petits, le tir à la carabine, etc. sans oublier les marrons chauds !



## NOËL DES SÉNIORS

Au vu du contexte sanitaire actuel, le goûter des Anciens organisé généralement en décembre a été annulé. Cette année, la distribution des colis de Noël a été maintenue et s'est déroulée le 17 décembre à la mairie. Pour ceux qui n'ont pu se déplacer, une livraison a été effectuée à leur domicile par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



## ÉCOLE LES TROIS RIVIÈRES

APPRENTISSAGE D'UNE CHANSON  
DE GAINSBOURG «*CES PETITS RIENS*»

### Interpréter et enregistrer

Ce projet, intitulé «*Troyes Chanson Métropole*», proposé par le Festival des Nuits de Champagne en partenariat avec Troyes Champagne Métropole et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aube (DSDEN), consistait à enregistrer une chanson «*Ces petits riens*» de Serge Gainsbourg par un preneur de son professionnel mis à la disposition de l'école. Ce projet chantant s'est concrétisé fin octobre par une vidéo en libre accès sur la plateforme YouTube : [youtu.be/JNa5BZyt9\\_8](https://youtu.be/JNa5BZyt9_8).



Photo : ©Nathalie Gauriois

## LAURÉATS AUBE DU CONCOURS DE POÉSIE

«*DES MOTS POUR NOTRE  
TERRE*» 2021 DE L'UNESCO

Pendant les visites patrimoniales de l'église Saint-Liébault, les enfants de la classe CM2 ont exposé leurs poésies et les vitraux fabriqués à l'aide de papier de couleur.

### Les résultats de ce concours départemental :

4<sup>ème</sup> prix : Lilou BÉCARD et Gwenn ESNAULT

9<sup>ème</sup> prix : Hugo ANTZ et Maxence ROUX

Bravo à ces jeunes Liébautains !

## COMEDIE MUSICALE ET THÉÂTRE

La classe des enfants de CM2 s'est rendue au théâtre de la Madeleine à Troyes au spectacle «*Métamorphose*» (Chant, danse, théâtre ayant pour thème la mutation fondamentale qui traverse chacune et chacun au moment de l'adolescence). Les enfants des classes des CE1 et des CE2 sont allés, quant à eux, au théâtre voir le spectacle «*Le petit Prince*».



# MARCHÉ DE NOËL DES PETITS LIÉBAUTAINS



Ateliers bricolage pour réaliser des objets à vendre.

La classe des enfants de CM2 a participé au marché de Noël organisé par Les Petits Liébautains, le 5 décembre, afin de récolter des fonds pour la classe nature prévue à Mesnil-Saint-Père en mars prochain.

Réalisation des affiches



Photos © Nathalie GAUROIS



## L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : UN SERVICE DEDIE AUX ENFANTS

L'Accueil Collectif de Mineurs d'Estissac (ACM, dénomination officielle du centre de loisirs) est un service communal essentiel pour les parents, dans le prolongement des temps scolaires. Selon la période, il peut accueillir entre 10 et 50 enfants de 3 à 14 ans.

Piloté par une directrice et encadré par des agents communaux qualifiés permanents (ATSEM, adjoints d'animation) ou temporaires, l'objectif de l'ACM est d'offrir aux enfants des animations variées, dans le respect des règles de la vie en société, mais toujours dans la bonne humeur. Pour cela, ses activités sont articulées en périodes périscolaires (mercredis) et extrascolaires (vacances scolaires) et bâties à partir d'un projet éducatif décliné en projets pédagogiques, tous élaborés par l'équipe d'animation.

### Un projet pédagogique pour les mercredis :

Cette année encore, l'ACM d'Estissac répond à la charte qualité «*Plan mercredi*», ce qui signifie que le projet a été validé par le SDJEVA (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et de la Vie Associative) ainsi que par la CAF de l'Aube. Pour cela, l'organisation des activités doit répondre à quatre critères :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements scolaires ;
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants ;
- l'ancrage du projet dans le territoire ;
- la qualité des activités.

Le projet pédagogique a également été présenté au conseil d'école du mois d'octobre 2021 et doit être approuvé par le maire ou son représentant.

### Un projet pédagogique pour chaque période des vacances scolaires.

Sur l'année 2021/2022, les activités et sorties s'inscrivent dans les thématiques suivantes :

- Vacances de la Toussaint : Favoriser le bien vivre ensemble  
Développer la créativité des enfants
- Vacances d'hiver : Découvrir le monde rural
- Vacances de Pâques : Favoriser l'autonomie des enfants
- Vacances d'été : Protéger l'environnement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les accueils collectifs de mineurs sont passés sous la tutelle des services de l'Éducation nationale. Ces derniers pourront donc contrôler l'ACM d'Estissac sur les questions d'élaboration du projet, de sécurité et de respect de la réglementation. Photos ©Estelle FORGEOT



**Renseignements et inscriptions**  
acm.estissac@gmail.com  
Ou laisser un message au 03.25.40.46.44

## GRANDE BRADERIE DE SEPTEMBRE DU SECOURS POPULAIRE

Le 4 septembre, les nombreux visiteurs ont pu profiter de ce déballage de vêtements, accessoires, jouets et objets divers à petits prix proposés par les bénévoles de l'antenne d'Estissac, place Betty Dié. A noter aussi, sa présence sur la foire de la Sainte-Catherine.

SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

Vestiaire / OUVERT A TOUS

Place Betty DIÉ (Route de Bucey-Estissac)

Mardi : 9h à 11h30 / Mercredi : 14h à 17h



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gym volontaire d'Estissac a fait sa rentrée le 8 septembre 2021. Abdos, étirements et bonne humeur chaque mercredi de 18h30 à 19h30 au gymnase. **Pour tous renseignements, contacter Nathalie ROUBEYRIE au 06 19 08 48 71.**

## LES PETITS LIÉBAUTAINS



### Vide jouets puériculture

Les 6 et 7 novembre 2021, une trentaine d'exposants ont proposé vêtements d'enfants, jouets et matériel de puériculture d'occasion aux visiteurs du vide-jouets puériculture organisé par l'association Les petits Liébautains.



## INTER-VILLAGES DE L'ORÉE D'OTHE FÊTE DU COCHON

**Toute l'équipe de la fête du cochon en Pays d'Othe souhaite une très belle année festive à tous ceux qui nous suivent depuis plus de 20 ans et à toutes celles et tous ceux qui attendent le retour de notre manifestation.** Si toutes les conditions sont réunies nous nous retrouverons les 27 et 28 août 2022 sur le stade Caroline d'Estissac avec nos animations, spectacle et le cochon grillé à la broche. En attendant, protégez-vous et rendez-vous fin août pour faire la fête. L'équipe de l'A100  
Patrick GUIGNIER, président



## Gardons le contact !

Un grand nombre d'événements sportifs et culturels ont été annulés depuis 2020. Tout le monde espère une reprise des activités habituelles en fonction de la situation sanitaire. Vous trouverez dans ce bulletin les futures activités connues à ce jour.



### Ce magazine est le vôtre !

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles ! Pour la prochaine parution de juillet 2022, si vous désirez voir figurer vos informations dans le bulletin, vous êtes invités à nous faire parvenir vos articles au plus tard pour le **15 mai 2022** à cette adresse : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com)

En attendant, retrouvez-nous sur l'application PanneauPocket à télécharger gratuitement sur App Store ou Google Play. Votre association se situe sur la commune ? Faites-vous connaître ! Envoyez-nous vos informations : [communicationestissac@gmail.com](mailto:communicationestissac@gmail.com)

## JEUNESSE SPORTIVE VANNE PAYS D'OTHE (JSVPO)



### 1 - «LE MULTISPORT» SE POURSUIT TOUTE L'ANNEE

«Le multisport» est une marque de fabrique de la JSVPO. Depuis plus de 20 ans, l'association organise des stages durant les vacances estivales et les petites vacances. Sur ce même modèle, une section s'est créée pour fonctionner toute l'année le mercredi après midi. Cette année, et malgré les contraintes climatiques, les enfants ont pratiqué une vingtaine d'activités différentes allant du handball, basket, rugby en passant par le tennis de table, badminton, pelote basque jusqu'au tchoukball, kanjam, kinball,...

Les prochaines vacances sportives auront lieu pendant les vacances d'hiver, du 7 au 11 février, suivi du stage multisports de printemps du 11 au 15 avril, puis pendant les 3 semaines des vacances de juillet et la dernière semaine d'août. Chaque semaine de stage aura un thème privilégié : basket, sports de raquettes, sports collectifs, tennis,...

### 2 - ACTIVITÉ INFORMATIQUE

Des cours informatiques sur ordinateurs, tablettes et téléphones mobiles sont proposés à toutes personnes, novices ou expérimentées, en salle ou à domicile. Contact : **Jacqueline BANNHOLTZER** - tél. : **06 13 93 65 80**.

Trois possibilités :

- **1/** Cours collectifs en salle tous les mardis de 14h à 15h30. Les inscriptions peuvent être faites en cours de saison. Tarif : 50€ (10€ pour l'adhésion et 40€\*).
- **2/** Sessions spéciales adaptées en salle. Ces sessions sont au nombre de 5 et sont dispensées de 15h30 à 17h tous les mardis (dates à définir). Tarif : 40€\*.
- **3/** Sessions spéciales adaptées à domicile. Ces sessions sont au nombre de 5 d'1h30 chacune et sont dispensées en accord avec les demandeurs à des dates convenues ensemble. Tarif : 50€\*.



*\*dons déductibles des impôts.*

L'association JSVPO compte aujourd'hui une vingtaine d'activités pour enfants et adultes.

Informations et contact JSVPO :  
Nicolas PIGNEROL : 06.82.90.55.51  
Chemin de la Madrière - 10190 ESTISSAC  
Courriel : [jsvpo10@gmail.com](mailto:jsvpo10@gmail.com)  
Site Internet : [www.jsvpo.jimdofree.com](http://www.jsvpo.jimdofree.com)



## PAROISSE D'ESTISSAC

Depuis septembre, un nouveau prêtre est installé dans le presbytère d'Estissac, au 8 rue Gambetta. L'abbé Christian BELAUD, de la congrégation des Pères de Chavagnes-en-Paillers (Vendée) est nommé par le diocèse de Troyes et remplace l'abbé Jean BRETHÉ dans sa fonction. La communauté paroissiale de l'espace pastoral Forêts d'Othe et d'Armançe remercie vivement la municipalité pour tous les travaux engagés dans l'église.

**Contact : 07.83.20.80.79**

## CLUB AMITIÉ TEMPS LIBRE D'ESTISSAC

Le Club Amitié Temps Libre d'Estissac (CATL) fêtera cette année ses 40 ans d'existence, aussi nous semble t'il opportun à cette occasion de rappeler aux Liébautains, quel que soit leur âge, qu'ils ont la possibilité de se rencontrer tous les mercredis après-midi au pôle des associations, au 4 rue Gambetta (ancienne école ménagère), pour y partager des souvenirs, un petit goûter récréatif, des jeux de table (belote, tarot et autre scrabble...), enfin tout ce qui fait le bonheur de se retrouver entre amis. Le club est affilié à Générations Mouvement et profite pleinement par cette affiliation des structures, des compétences et des moyens de cette fédération nationale regroupant près de 600 000 adhérents.

Nos adhérents ont ainsi la possibilité de participer à de nombreuses activités ou ateliers divers, et de s'inscrire aux voyages et séjours proposés par la fédération départementale. Le montant de la cotisation au club est de 30 € pour l'année, sachant que les goûters sont offerts et qu'il y a une participation du club à quelques repas festifs (repas de fin d'année, barbecue d'été, beaujolais nouveau...). Une journée «portes ouvertes» est



Photos © Club Amitié

envisagée en mars si le contexte sanitaire l'autorise et nous vous attendons nombreux à cette occasion. Un flyer sera distribué prochainement afin de vous rappeler l'évènement. En attendant, prenez soin de vous.

Gérard CONSIGNY, président

## NOUVELLE SAISON POUR MUSIC' EN OTHE

Music' en Othe a repris ses répétitions depuis le début du mois de septembre et après avoir séjourné à la salle des fêtes de Neuville-sur-Vanne en raison de la crise sanitaire, les sociétaires sont de nouveau actifs au Pôle musical depuis fin octobre. Une programmation sous la direction de Céline DETURCHE se prépare et les styles qui font plaisir au public sont



travaillés : musique folklorique, cinéma, variété pop-rock, musique contemporaine. L'harmonie a été présente à l'ouverture de la foire de la Sainte-Catherine. Le traditionnel banquet de Sainte-Cécile a réuni les musiciens autour

d'agapes festives. A cette occasion, certains musiciens ont été distingués par des diplômes et des médailles : Christophe SURIER, Nadine LALOI, Valérie LORNE, Catherine GRITTI, Frédéric MEUNIER et Éric BROQUET.

Les personnes désireuses de rejoindre l'association et l'orchestre sont les bienvenues. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs au Pôle musical 4, rue Gambetta. L'association pilote également l'école de musique L'Atelier qui propose cours d'instruments à vent, chorale et éveil musical. Prêt des instruments dans la mesure du possible.

**Contact : Matthieu MICOULAUT**  
06 87 28 06 61 / musicenothe@gmail.com



© Didier DESMOULIÈRES

## PATRONAGE LAÏQUE D'ESTISSAC

12 rue Pierre Brossolette à Estissac

### **COUNTRY – LINE DANCE LES ESTI'DANCERS**

Lundi : 18h/19h débutants et 19h/20h30 novices - Mardi :  
19h/20h30 intermédiaires.

2 premiers cours gratuits

Local du Patronage Laïque

Contact : Claudine 06.85.78.92.13

**VIDE-GRENIER : 3 avril 2022 sur le stade Caroline**

**VIDE-MAISON : le 4 septembre 2022**

Contact : Marie-Claude 07.68.73.09.56

### **YOGA**

Cours collectifs assurés par SASKIA, nouvelle professeure de yoga. Le mercredi de 17h à 18h15 et de 18h45 à 20h au local du Patronage Laïque

Contact : Noëlle MAGNOL 06.86.81.89.49

**Récupération des bouchons en plastique et en liège** pour l'opération «*un bouchon, un sourire*», à déposer dans le container devant le local du PL.

**NOUVEAU** : Installation prochaine d'une cabane à livres devant le local du PL.

## SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE PAYS D'OTHE

Après la foire de la Sainte-Catherine de novembre 2021 (cf. page 27), et la randonnée du Téléthon, voici le programme du SI :

Sous réserve des contraintes sanitaires

- Carnaval avec les majorettes et les échassiers
- Conférences
- Soirée musicale

Toutes les informations sont ici : [www.ccportesdupaysdothe.fr](http://www.ccportesdupaysdothe.fr)



## SOUVENIRS SOUVENIRS

Le groupe vocal d'adultes Souvenirs Souvenirs d'Estissac a repris les répétitions dans la salle des fêtes de Chenegy, pour le plaisir de tous les choristes.

### **Contacts :**

Président Michel BÉCARD  
(06.79.63.33.90)

Vice-présidente : Denise BOUCHER  
(06.67.20.52.53)



Avec Aurélien PEUDENIER, chef de chœur © Lionel RONSAIN

## LE CYCLO CLUB OTHÉEN : LES VOIRLOUPS 2021

Le 12 septembre, le Cyclo Club Othéen a organisé sa traditionnelle randonnée des Voirlous sous un beau soleil. Malgré la crise sanitaire, nous avons maintenu cette randonnée, mais uniquement pour le VTT. Pas de marche ni de circuit route. Accueillis dès 7h30, sous le préau de l'école derrière la mairie, les 99 participants ont effectué des circuits de 22 ou 44 km. Afin de préserver la nature, nous balisons les circuits avec des pancartes plantées dans le sol et nous n'utilisons pas de peinture. La satisfaction était générale pour les participants mais seul bémol, certains individus ont enlevé et volé les panneaux de balisage. Des vététistes se sont perdus et une chute hors circuit a failli avoir de graves conséquences.



### Départ de Troyes



Quatre ans plus tard, le départ était donné de Troyes pour une manifestation de plus grande ampleur «*Toutes à Strasbourg*». 5 000 femmes de toutes les régions de France y convergeaient avec beaucoup de mérite car la pluie était au rendez-vous. Mais là-bas, la joie était immense et nous avons pu profiter d'une longue traversée et visite de la ville. Nous avons approché les principaux monuments, quartiers administratifs européens, jardins et traversé le Rhin toutes ensemble. Chacune, de par sa tenue, faisait un petit clin d'œil à sa région et la journée se poursuivait par un magnifique pique-nique dans le jardin des Deux Rives.

Cinq ans plus tard, avec une année de retard en raison du coronavirus, la Fédération Française de Vélo met en place «*Toutes à Toulouse*». Le départ a lieu à 8h le 4 septembre, devant la mairie de Troyes, en présence d'un adjoint, des membres du CODEP, de la presse et de nos amis. 850 km d'aventure nous attendent. Notre équipe de quinze Audoises est représentée par cinq clubs du département : Rosières-près-Troyes, Romilly-sur-Seine, Sainte-Savine, Saint-Julien-les-Villas et Estissac, représenté par trois membres du Cyclo Club Othéen.

## PLACE AU CYCLISME FÉMININ AVEC «TOUTES À TOULOUSE 2021»



Tout commence en 2012 avec «*Toutes à Paris*», rassemblement organisé par la Fédération Française de Cyclotourisme en vue de promouvoir le cyclisme féminin. Daniel CHAVENTON, président du Cyclo Club Othéen avait saisi la balle au bond et décidé de former une équipe auboise pour se rendre à cette manifestation. Le départ avait eu lieu à Estissac en présence d'Annie DUCHÊNE et nous étions 12 filles à partir en deux étapes vers Paris. Nous avions dormi à Brie-Comte-Robert et le lendemain, l'équipe cyclotouriste voisine de Combs-la-Ville nous avait accompagnées jusqu'au pied de la tour Eiffel. Depuis nous avons gardé des liens d'amitié avec ce club.



### Le groupe à Najac

Chacune d'entre nous s'est entraînée au sein de son club afin de pouvoir réaliser chaque jour plus de 100 km avec parfois de forts dénivelés, car la traversée du Morvan et du Massif Central nous attend lors de ces étapes.

Une équipe assure le transport des bagages, le repas du midi et une «voiture balai» nous accompagne en cas de problème technique. Le soir nous dormons dans des gîtes ou dans des hôtels réservés de longue date. Ces séries : «Toutes à Paris» puis Strasbourg et Toulouse, ont été créées dans le but de promouvoir le cyclisme en général, et plus particulièrement le cyclisme féminin.

Cette année, la presse locale s'est emparée du sujet puisque 3 articles concernant notre équipe auboise sont parus dans les journaux de l'Aube également dans l'Allier et dans la Nièvre lors de nos passages. Aux deuxième et troisième étapes, des maires et adjoints nous ont accueillis dans leurs locaux avec un ravitaillement fort sympathique et quelques cadeaux ou brochures de la région. Cette démarche n'est pas du tout une compétition mais plutôt un challenge personnel et collectif, celui de parcourir toutes ensemble cette longue distance. Nous avons emprunté au maximum les petites routes où la circulation est moindre en prenant garde de bien respecter les règles de sécurité, et de montrer qu'une cohabitation voiture-vélo est possible. Ce mode de déplacement à vélo nous permet d'apprécier les paysages très variés et de visiter des villages classés comme Noyer sur Serein le 1er jour. Nous avons visité Vézelay le deuxième jour, et retenu de nombreux sites où l'on aimerait revenir ensuite.

Nos étapes : Avallon, Decize, Saint-Eloy-les-Mines, Bort-les-Orgues, Saint-Étienne de Mours, Najac, Montauban et enfin Mondonville à proximité de Toulouse.

Chaque soir, quelques membres de l'équipe rédigeaient un compte rendu de la journée retransmis dans nos différents clubs et sur le site du Vélo Club Sancéen, accompagné de nombreuses photos que nous ne cessons de prendre : le groupe vélo au départ, les paysages (dont la magnifique chaîne des Puys), les Salers, Charolais, Aubrac, bisons (!), les petits



Photos ©Brigitte Jullion

clochers, les fermes isolées, nos ravitaillements et pique-niques, nos rencontres, les séances mécano, les restos du soir, les fourberies des uns et des autres, tout y passait !

A ceci s'ajoutaient des rencontres inattendues comme celle de Louis RAMOND, âgé de 91 ans qui nous a fait traverser Montauban comme une fleur, malgré la circulation et en visiter les principaux sites touristiques. À son compte, il y a plus d'1,3 million de kilomètres en France et à l'étranger. Le dernier jour était marqué par la traversée triomphale de Toulouse avec 2 500 participantes. Pour ceci, toutes les filles, issues de toutes les régions de France, avaient revêtu leur maillot aux violettes, conçu par la FFV pour l'occasion. Afin de nous reconnaître et de vanter notre région, nous avons accroché des petites flûtes de champagne à notre casque et aussi quelques ballons. Nous avons croisé des bretzels, des pots de moutarde, des tour Eiffel, des cigognes, des drapeaux bretons, voilà de quoi attirer l'œil des Toulousains !

Que de bonheur tout au long de ce grand périple !  
Nous étions Reines sur nos petites reines.

Chacune de nous a mis de côté ses soucis pour le plaisir de rouler, se dépasser, découvrir, être ensemble, et de réussir ce challenge collectif.

Ce fut une épopée inoubliable.



## FRANCE SERVICES

**Les agents France Services sont là pour vous renseigner !  
A votre écoute, pour vous aider !**

A l'heure du «*tout Internet*», pour faciliter vos démarches administratives habituelles, l'espace France Service de Troyes Champagne Métropole situé à Estissac est gratuit et accessible à tous, à proximité de chez vous ! Des agents vous aident à enregistrer vos demandes sur Internet qu'il s'agisse d'une carte d'identité, d'une carte grise ou du permis de conduire. Ils sont également présents pour simplifier vos démarches administratives courantes, sur des questions liées à la formation, l'emploi et la retraite, la prévention santé, l'État civil et la famille, ou des questions juridiques. Une question sur l'offre de services de Troyes Champagne Métropole ? Vous pouvez les interroger !

Un conseiller numérique propose des ateliers gratuits aux personnes les plus en difficultés face à l'informatique, **les vendredis 11 mars, 25 mars, 1<sup>er</sup> avril et 8 avril à la mairie d'Estissac**. Avec lui vous pourrez apprendre à :

- Prendre en main les outils informatiques (ordinateurs, Smartphones, tablettes,..)
- Naviguer sur Internet
- Utiliser une messagerie électronique (envoyer et recevoir des mails)
- Installer et utiliser des applications utiles
- Créer et gérer du texte, ranger ses photos...

### RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Espace France Services d'Estissac 2 rue Laurent LESSÉRÉ 10190 ESTISSAC / Tél. : 03.25.40.42.42 / franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 13h à 17h (Fermeture le 3<sup>ème</sup> jeudi après midi du mois).

Confidentiel et gratuit, port du masque obligatoire, venir avec son stylo. Accueils des organismes publics : EPIC'EA, Mission Locale, CDAD, point conseil emploi...

## KAROS

est l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes. Pour covoiturer, télécharger l'application [www.karos.fr/](http://www.karos.fr/)



### A NOTER

Habitants d'Estissac, Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de trois places pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous voulez en profiter (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



## ON A FÊTÉ NOËL AU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS



En tenue de Noël, les enfants ont joué, se sont déguisés, ont écouté des histoires et des comptines et ont dégusté des gâteaux fabriqués par les assistantes maternelles. Chaque enfant est également reparti avec un petit sachet de gourmandises offert par le RAM. Le relais est un lieu d'information pour les assistantes maternelles mais aussi pour les parents qui désirent avoir la liste des assistantes maternelles disponibles dans le secteur ainsi que des informations sur leur statut d'employeur (contrat, mensualisation, congés payés...). Les activités se déroulent sur inscription tous les jeudis matins de 9h45 à 11h30 à la salle du centre de loisirs d'Estissac.



**QUELQUES ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LE THÈME DE L'ANNÉE :  
À LA DÉCOUVERTE DES 5 SENS (VOIR, ENTENDRE, TOUCHER,  
SENTIR, GOÛTER)**



Parcours motricité



Construction



Eveil musical



**Pour information** Suite à un décret national le Relais d'Assistants Maternels (RAM) change de nom et devient Relais Petite Enfance (RPE). À compter de janvier 2022, le RAM d'Estissac s'appellera donc le Relais Petite Enfance TCM Sud Agglo.

**Contact : Chloé LUCQUIN : Tél : 03.25.40.05.30  
estissac.ram@troyes-cm.fr**

## CONTRE LA SOLITUDE

Depuis 1987, l'association ASTRÉE accompagne les personnes en situation de grande solitude et les aide à restaurer le lien social.

Une antenne à Troyes :  
Tél. : 03 10 04 80 05  
troyes@astree.asso.fr

En savoir + : [www.astree.asso.fr](http://www.astree.asso.fr)



## PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde sur le Net : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)  
Vous pouvez aussi téléphoner au 17 ou vous rendre à la gendarmerie.



## FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Écoute et prise en charge adaptée aux femmes victimes de violence et à leurs enfants

Faites le 3919 ou sur le site : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)



## ENFANTS EN PÉRIL : APPELEZ LE 119 !

Opérationnel 24h/24h et 365 jours par an, le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger sauve des vies depuis plus de trente ans. Gratuité, non visible sur les relevés téléphoniques et confidentialité.



## NOUVEAU ! ACTES D'URBANISME, FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) et d'opération (CUb)
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

- 1 connectez-vous sur [www.troyes-champagne-metropole.fr](http://www.troyes-champagne-metropole.fr) rubrique Habiter Vivre/Urbanisme
- 2 Créez un compte ou connectez-vous
- 3 Consultez le plan local d'urbanisme (le zonage et le règlement)
- 4 Formulez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés
- 5 Vous recevrez l'accusé de réception
- 6 Suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre compte

**À noter :** Le dépôt en mairie du lieu du projet, de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme, est toujours possible, soit directement, soit par voie postale. Nous restons à votre service.

## ADMR ESTISSAC, Pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. Le réseau compte dans l'Aube 1 fédération et 37 associations. 650 salariés travaillent pour faciliter le quotidien de nos 3 500 bénéficiaires/patients/clients, accompagnés par 300 bénévoles.



10 rue Claude ÉRIGNAC  
Estissac - Tél. : 03.25.40.40.71  
Lundi et mardi : 13 h 30 - 17 h 30  
Vendredi : 13 h 30 - 17 h  
[admr.estissac@fede10.admr.org](mailto:admr.estissac@fede10.admr.org)

## LE SITE INTERNET **MONENFANT.FR** VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE VIE DE PARENT

Le portail «*monenfant.fr*», conçu par les CAF et la CNAF, propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine. Dans ce portail national est référencée la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistants maternels, service de médiation familiale...) mais également des assistants maternels actuellement en activité.

[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)



## UN NUMÉRO VERT POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES SÉNIORS ET PERSONNES FRAGILES

• Besoin d'une écoute, d'un service ? Le numéro vert gratuit : 0 800 10 06 46 s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, leurs aidants ou toute autre personne vulnérable. Cette plateforme téléphonique de lutte contre l'isolement des seniors et personnes fragiles est mise en place par le Département de l'Aube, en partenariat avec la Fédération ADMR.



Association  
Jeunesse  
pour  
Demain

• Un soutien éducatif pour parents et adolescents en milieu rural  
Jeunes de 11 à 21 ans

Association Jeunesse pour Demain - 5 rue du Gros-Raisin - 10000 TROYES / Tél. : 03.25.71.88.18 / [www.ajd.asso.pagesperso-orange.fr](http://www.ajd.asso.pagesperso-orange.fr)

## DÉFENSEURS DES DROITS

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante chargée de protéger vos droits et libertés en matière de dysfonctionnement des services publics, de droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations et la déontologie de la sécurité. La saisine est GRATUITE et CONFIDENTIELLE. Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés ? Contactez le Défenseur des droits :



- Par l'intermédiaire des 450 délégués de proximité : [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)
- Ou Libre réponse 71120 75342 PARIS CEDEX 07 (gratuit, ne pas affranchir)
- Ou 09.69.39.00.00 du lundi au vendredi de 9h à 18h

## VOUS VOUS DÉPLACEZ ? RETROUVEZ LE RÉSEAU FLUO GRAND EST !

Tout savoir sur la mobilité et les tarifs Primo et Pesto, prix attractifs et adaptés à vos besoins.

09 70 80 90 10

(service gratuit + prix appel)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

ou sur [www.fluo.eu](http://www.fluo.eu)



## COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

### SOYEZ EN RÉGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !



Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder ! Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr). **Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à : [csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr)**

Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.

## DIFFICULTÉS DE LOGEMENT ?



Accompagnement personnalisé en toute confidentialité  
avec ACTION LOGEMENT : Tél. : 03 51 14 13 30 - [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**Informations sur le logement :** Agence Départementale d'Information  
sur le Logement (ADIL) (sur rendez-vous) - Tél. : 03.25.73.42.05



Pour des raisons évidentes de salubrité et de sécurité, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines déposées sur le domaine public (voies publiques, trottoirs, espaces verts et espaces de jeux pour enfants, etc.) et sur des propriétés privées sans accord. **Il en va de même pour les crottins de chevaux. Le non-respect de cette interdiction est passible d'une contravention.**

## BRÛLAGE

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, ainsi que l'arrêté préfectoral du 21 août 2007, interdisent de manière permanente le brûlage à l'air libre de tous déchets (contravention de 4<sup>ème</sup> classe).

La circulaire du 18 novembre 2011 confirme l'interdiction pour les déchets verts. **Le non-respect de ces réglementations entraîne une contravention de 3<sup>ème</sup> classe.**



## France ALZHEIMER HALTE-RELAIS

**Au pôle des Associations, 4 rue Gambetta à Estissac**

Des animations et des ateliers avec des objectifs thérapeutiques seront proposés aux aidés par des professionnels et des bénévoles. Les aidants familiaux peuvent également y participer pour partager leur quotidien et pour se soutenir dans un moment de convivialité.

**Pour s'inscrire : 03.25.21.89.16**  
**[france-alzheimer-aube@orange.fr](mailto:france-alzheimer-aube@orange.fr)**

## NOUVEAU À LA MAISON MÉDICALE RUE DE LA RÉPUBLIQUE - ESTISSAC



**Aurélié BÉCARD**

**Orthophoniste**

Tél. : 09.88.52.17.77 / 06.50.03.44.64

Uniquement sur RDV

Principalement dédié à la neurologie adulte : lésions cérébrales acquises et pathologies neurodégénératives (langage, mémoire, fonctions exécutives, déglutition, paralysie faciale, dysarthrie, anosmie...).



**Solène DE WREEDE**

**Éducatrice spécialisée indépendante**

Tél. : 06.46.78.93.42

Sur RDV. Au cabinet ou à domicile

Accompagnement des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap ou ayant des difficultés dans les apprentissages éducatifs et sociaux. (Troubles du spectre autistique, trisomie, multi-dys, trouble du comportement, soutien scolaire adapté, réinsertion sociale, gérer ses émotions/estime de soi).

## Vie PRO

**Notre commune est vivante grâce à ses commerçants, artisans et producteurs. Soutenons-les ! Ils sont ESSENTIELS !**

### NOUVEAU SERVICE



Le **GARAGE PASQUIER**, ZAC de la Haie des Fourches à Estissac est adhérent depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021 au réseau ADA/POINT LOC. Référencé pour toute location de véhicules particuliers et de toute durée, avec un parc de quatre véhicules à votre disposition pour tous vos trajets.

**Et toujours :** Tout entretien et réparation quelle que soit la marque du véhicule et démarches administratives de carte grise.

**Contact :** Tél. : 03.25.40.43.87

### NOUVEAU !



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, **FERME DE LA BRIQUETERIE**  
30 rue de la République - Estissac

Grand distributeur de produits locaux de saison. Oignons, charcuteries, fromages, produits laitiers. Produits cuisinés, œufs, miel, farine et lentilles bio...

**Libre accès et ouvert 7 jours sur 7 et 24h sur 24**

Paiement par carte ou espèces (pièces et billets) à partir d'un automate.

### LA CHÈVRERIE DE LA FORGE

**FERME DE LA FORGE**  
10190 THUISY

**Vente à la ferme**

Actuellement disponibles :  
Œufs fermiers et poules  
élevées en plein air.

Fromages et yaourts de  
chèvre : en mars 2022

Lydie et Eric MANJARD

03.25.76.04.70 - lachevrieriesdelaforge@orange.fr



**VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT, ARTISAN OU PRODUCTEUR** ET VOUS DÉSIREZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE. ECRIVEZ-NOUS ET NOUS AJOUTERONS VOTRE ACTIVITÉ DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL : [COMMUNICATIONESTISSAC@GMAIL.COM](mailto:COMMUNICATIONESTISSAC@GMAIL.COM)

### LE MARCHÉ DU TERROIR

**REVIENT AVEC  
DE NOUVEAUX STANDS !**

Sous la halle d'Estissac  
le vendredi de 17h à 20h, toutes les  
deux semaines à partir du vendredi 6  
mai 2022 jusqu'à fin septembre. Vous  
êtes un exposant et vous voulez participer à notre marché du  
terroir ? Contactez la mairie : 03.25.40.41.43.



**FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON /  
LIVRAISON POSSIBLE DE PANIER**  
Mathias GERVASONI : Tél. : 06.44.32.50.17



**Et toujours  
notre marché du  
dimanche matin  
sous la halle de 8h à 13h !**



## DERNIÈRES MINUTES

### SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

**GRANDE VENTE DE VÊTEMENTS NEUFS**  
**Samedi 19 février 2022**  
de 9h à 15h  
au Pôle des associations



### DON DU SANG

Prochaine collecte du Don du Sang avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Estissac, les vendredis de 14h30 à 18h30 :

Salle de la Mairie de Fontvannes

- Vendredi 4 février 2022
- Vendredi 1er avril 2022
- Vendredi 24 juin 2022

Salle polyvalente Aix en Othe

- Vendredi 4 mars 2022
- Vendredi 27 mai 2022

L'Association pour le don de sang bénévole d'Estissac et environs couvre 23 communes du pays d'Othe, et organise les 8 collectes de sang chaque année. Notre association adhère à l'union départementale des associations de donateurs de sang bénévoles et est affiliée à la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles.

Xavier DUQUENNOY 26 rue de la Voie Neuve 10190 CHENNEGY dsb.estissac@orange.fr



### COLLECTE DES DECHETS

Collecte du tri des déchets ménagers (sacs jaunes uniquement distribués par la commune) : vendredi des semaines paires.

Collecte des ordures ménagères : mardi.

Un calendrier a été distribué dans chaque boîte à lettres.

#### ATTENTION !

Les déchets (ménagers ou sacs jaunes) doivent être sortis **UNIQUEMENT** la veille au soir du jour de collecte et les poubelles vides doivent être rentrées une fois vides. Libérons les trottoirs pour le bien de chacun !

#### • Déchetterie de Bucey-en-Othe :

JUSQU'AU 31/03/22 :

mercredi et vendredi de 9h à 12h, samedi de 14h à 16h30

DU 01/04/22 AU 31/10 :

les mêmes horaires sauf le samedi : ferme à 18h

#### • Déchetterie de Vauchassis :

mercredi et vendredi de 14h à 16h30

Du 01/04/22 au 31/10 : les mêmes horaires jusqu'à 18h

#### + D'INFOS...

**SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DECHETS**

03.25.45.27.30 ou troyes-champagne-metropole.fr

### Conciliateur de justice à votre service dans votre mairie

2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 13h30 à 15h30  
sur rendez-vous. Tél. : 03.25.40.41.43

### CONSULTATION MEDICALE ET SERVICE SOCIAL

#### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

A l'antenne médico-sociale située au 9 rue Eugénie Geoffroy

Permanence de puériculture chaque mardi du mois de 14h à 15h30.

Consultation médicale de PMI le 3<sup>ème</sup> mardi après midi du mois.

Permanence de l'assistante sociale le lundi de 14h30 à 17h30.

Renseignements : 03.25.46.70.04

### BIBLIOTHÈQUE D'ESTISSAC

Mercredi : de 16h30 à 18h et vendredi : de 16h à 18h.

Dans le respect des gestes barrières. De nouveaux livres vous attendent !

Clique et collecte disponible - Mairie : tél.: 03.25.40.41.43

**A NOTER :** Nous recherchons des bénévoles. Vous avez du temps libre. Vous aimez la lecture et avez envie de transmettre le goût de lire. Rejoignez l'équipe des bénévoles de la bibliothèque et devenez à votre tour des passeurs de lecture. Pour participer à la vie de la bibliothèque : Tél. : 03.25.40.41.43 (Mairie).

## Agenda

*Sous réserve des contraintes sanitaires.*



**5 mars :**  
Commémoration de la FNACA,  
monument aux morts



**26 mars :**  
Carnaval du Syndicat d'Initiative d'Estissac  
organisé par le Syndicat d'Initiative



**3 avril :**  
Vide-grenier du PL, sur le stade Caroline



**10 et 24 avril :**  
Élections présidentielles



**18 avril (lundi de Pâques) :**  
Chasse aux œufs sur le stade Caroline, à 10h30



**A partir du 6 mai :**  
Marché du terroir sous la halle de 17h à 21h



**8 mai :**  
Commémoration de la fin de la  
2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale



**12 et 19 juin :**  
Élections législatives



**11 juin :**  
Kermesse de l'école organisée par  
Les petits Liébautains et les enseignants



**17 juin :**  
Fête de la musique :  
marché en musique à partir de 17h



**14 Juillet :**  
Le 13/07 : feu d'artifice,  
le 14/07 : jeux sur le stade Caroline



**27 et 28 août :**  
Fête du cochon

## Naissances 2021



Lila FONTAINE ■ le 12 janvier

Eléonore MAUJEAN ■ le 7 février

Soline HENRI GAY ■ le 2 avril

Alexei MOREAU ■ le 8 avril

Ylyanna DOBARD BUEB ■ le 30 juin

Ayden HEIM LOPEZ ■ le 2 juillet

Lucas ODON ■ le 2 août

Maud CHARLES ■ le 5 octobre (à Estissac)

Naim YAKEN ■ le 8 octobre

Albane DUCHÊNE ■ le 13 décembre

## Mariages 2021



Patrick LEGRAND et Claudie GEST ■ le 17 avril

Samuel DEVULDER et Géraldine HONORÉ ■ le 1<sup>er</sup> mai

Cynthia BONNET et Justine PAIS ■ le 12 juin

Brice VINCENT et Delphine CAUCHOIS ■ le 12 juin

Thomas PELTIER et Émeline LEMOINE ■ le 10 juillet

Alexis PONCHANT et Laurentine MOCQUERY ■ le 17 juillet

Frédéric GERVAIS et Yolande DUJANCOURT ■ le 7 août

Allen NAVRER et Jessica PAJAMANDY ■ le 7 août

Jérôme DAMINETTE et Rachel FOSTIER ■ le 7 août

Romuald RILLIOT et Dorcas JULIO SOARES ■ le 21 août

Thierry FAUCONNIER et Séverine MENUUEL ■ le 4 septembre

Damien LHERBEIL et Aude LANGLOIS ■ le 25 septembre

Franck FINOT et Emmanuelle BAILLIF ■ le 23 octobre

Valérie MILLET et Muriel PLANDÉ ■ le 12 novembre

## Décès 2021



Emmanuelle DUCHÊNE, 38 ans ■ le 6 février

Michel BLONDELLOT, 76 ans ■ le 21 février

Denis ANTOINE, 81 ans ■ le 6 mars

Jean WOJTYNA, 90 ans ■ le 22 mars

Marie-Jeanne BELLEMANIÈRE, 64 ans ■ le 9 avril

Dany DELÉPINE épouse COLLOT, 58 ans ■ le 27 avril

Michèle FLEURY épouse MARCHETTI, 77 ans ■ le 8 juillet

François BÉCARD, 94 ans ■ le 12 août

Claude MARION, 88 ans ■ le 26 septembre

Anne-Marie VAZ, 53 ans ■ le 14 octobre

Corinne REINÈS, 62 ans ■ le 26 décembre

Christiane MILLET, 73 ans ■ le 26 décembre



**M**erci à tous les bénévoles et les habitants qui ont décoré le village pour Noël. Vous avez envie de les rejoindre ? Contactez la mairie.



**Mairie d'Estissac**  
 Place François Mitterrand  
 10190 ESTISSAC  
 Tél. : 03.25.40.41.43  
[mairie.d-estissac@wanadoo.fr](mailto:mairie.d-estissac@wanadoo.fr)

Du lundi au mercredi :  
 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
 Jeudi :  
 8h30 - 12h  
 Vendredi :  
 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
 Samedi : sur rendez-vous  
 pour CNI et passeports

